

# Éclaircie de La Mathe



Localisation de l'essai (Anglès, 81)



Situation dans le PNR Haut-Languedoc

(Fonds de carte © IGN)

## Historique

Cette parcelle comporte un peuplement de mélèzes hybrides (*Larix x eurolepis*) plantés en 1998 qui a fait l'objet d'une comparaison d'éclaircie peu avant le début du projet, et qui a été élagué pour compléter l'expérimentation.

Martelage (juin 2015)

Éclaircie des arbres marqués (fin 2015)

Élagage des arbres désignés (mars 2019)



Cette fiche est réalisée dans le cadre du projet VALFOR.

Elle s'intègre dans la série de fiches-synthèses des dispositifs d'expérimentation et de démonstration sylvicoles installés à l'occasion du projet LIFE FORECCAST

L'EUROPE S'ENGAGE  
L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE  
La Région  
Occitanie  
Pyrénées - Méditerranée

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

## Description stationnelle

L'éclaircie de La Mathe se situe dans la région forestière des Monts de Lacaune – Sommail – Espinouse, où le climat est **montagnard**.

Altitude	Exposition	Pente	Confinement	Position topographie
690 m	Nord à nord-ouest	10 à 20 %	Faible (< 5 %)	Bas de versant

Substrat géologique	Caractéristiques du sol ( <i>prospectée</i> )	Forme d'humus	Type de sol
ND*	Limons moyen sableux à limons sableux avec faible charge en cailloux en surface (5 % sur 70 cm)	Hemimoder	ND Réervoir utile en eau difficile à évaluer à cause de la charge en cailloux qui augmente en profondeur

\* : ND = Non Déterminé

Températures	Précipitations	Bilan hydrique climatique
Moyennes annuelles : 10,9 °C	Annuelles : 1642 mm	Annuel : 898 mm
Maximales juin-août : 24,5 °C	Saison de végétation : 765 mm	Estival (juin-août) : -151 mm
Minimales janvier : 0,4 °C	(avril-octobre)	Saison de végétation : 118 mm
Minimale absolue : -16,4 °C		(avril-octobre)

## Objectif et modalités

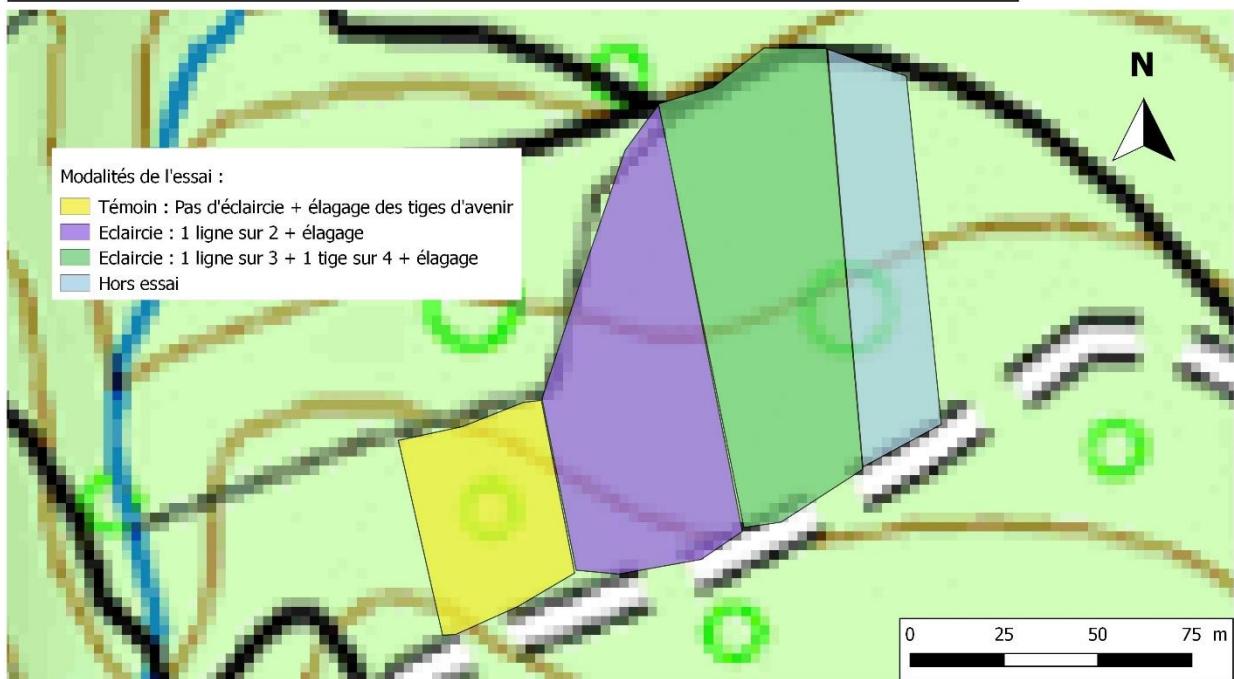
L'objectif est d'étudier si les interventions sylvicoles peuvent aider à **améliorer le bilan hydrique** pour le peuplement en **limitant sa consommation d'eau**, afin de maintenir un bon état sanitaire. Pour cela, deux modalités d'éclaircie sont mises en œuvre afin d'être testées en comparaison à une modalité témoin. La surface totale de l'essai est de **1,05 hectare**.

- **Modalité de test 1 (0,45 ha)** : éclaircie systématique (1 ligne sur 3) et éclaircie sélective (1 tige sur 4). Les tiges d'avenir ont été désignées et élaguées. Le taux de prélèvement total est de **54 %** du nombre de tiges initial.
- **Modalité de test 2 (0,4 ha)** : éclaircie systématique (1 ligne sur 2). Le taux de prélèvement total est de **50 %** du nombre de tiges initial. Les tiges d'avenir ont été désignées et élaguées.
- **Témoin (0,2 ha)** : les arbres d'avenir bien conformés (droits, houppier équilibré) et vigoureux sont désignés puis élagués. Aucune éclaircie n'est réalisée.

Cet essai est mis en place à but démonstratif, il ne comporte donc pas de répétitions.

- La densité initiale de la plantation était de 740 tiges / hectare (3,5 x 4 mètres).
- La mortalité des premières années a été estimée à 28 %, et des regarnis en douglas ont eu lieu.

Plan détaillé des modalités de l'essai FORECCAsT  
C2\_MELEZE\_ANGLES



Fond topographique : copyright IGN  
Réalisation : Life FORECCAsT, janvier 2019  
Partenaires financiers :



		Modalité 1	Modalité 2	Témoin
2015	Densité initiale (tiges / ha)	609	612	634
	Densité après éclaircie (tiges / ha)	329	312	-
	<b>Volume total initial (m<sup>3</sup> / ha)</b>	129	123	143
	<b>Volume après éclaircie (m<sup>3</sup> / ha)</b>	72	68	-
2018	Arbres désignés (tiges / ha)	70	100	210
	Diamètre moyen total (cm)	24,9	26,4	22
	Diamètre moyen arbres désignés (cm)	27,4	26,4	25,2

## Suivi et analyses

Le suivi de cet essai concerne l'accroissement des arbres en diamètres et les caractéristiques dendrométriques du peuplement, représentées par le volume de bois à l'hectare. En 2018 après trois années de végétation suite à l'installation de l'essai, l'accroissement courant est important, de l'ordre de 15 m<sup>3</sup> / ha / an, aussi bien dans les modalités d'éclaircie que pour le témoin.